

DECISION

concernant la déclaration sans suite d'un
marché afférent à la fourniture d'articles
d'équipements de protection individuelle
pour les agents de Limoges Métropole et de
16 communes membres – lot 3 : Travail en
hauteur

N° 26718

LE PRESIDENT DE LIMOGES METROPOLE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-2 et L 5211-10,

VU la délibération n°2.2 du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président,

VU la délibération n° 4.2 du Conseil communautaire en date du 19 février 2025 relative à la planification 2025 des achats ;

VU le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment son article R.2124-2 ;

CONSIDÉRANT qu'une consultation, ayant pour objet la *fourniture d'articles d'équipements de protection individuelle pour les agents de Limoges Métropole et de 16 communes membres – lot 3 : Travail en hauteur* a été lancée, par voie de publicité, le 20/02/2025, la date limite de remise des offres étant fixée au 04/04/2025 ;

CONSIDÉRANT que 3 offres ont été reçues pour le lot 3 de la consultation précitée, que ces 3 offres, incomplètes, ont fait l'objet de demandes de précisions, qu'à l'issue d'une seconde analyse le pouvoir adjudicateur les a jugées irrégulières au sens des articles L.2152-1 et L.2152-2 du Code de la commande publique ;

CONSIDÉRANT que les articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique permettent à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un motif légitime, qui, en l'espèce, tient à l'infructuosité de la procédure par la présentation de 3 offres irrégulières ;

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée précédemment ;

DECIDE

La procédure formalisée n° 2025-F0330301-00, relative à la « *fourniture d'articles d'équipements de protection individuelle pour les agents de Limoges Métropole et de 16 communes membres – lot 3 : Travail en hauteur* », est déclarée sans suite pour motif légitime.

Fait à Limoges,